

# Commune de Courvières

## Bulletin municipal n°4

### Avril 2016



#### **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945:**

La population de Courvières est invitée à la cérémonie commémorative de la victoire de 1945 qui aura lieu le dimanche 8 mai 2016 à 11h30 au monument aux morts de Courvières.

A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié sera offert à la population.

#### **Cartes Avantages Jeunes:**

Le conseil municipal a décidé d'offrir la carte "avantages jeunes" (Edition Besançon Haut Doubs 2016/2017) aux résidents de Courvières âgés de 6 à 18 ans. Les jeunes intéressés doivent venir en faire la demande à la mairie avant le 8 juin 2016. La carte pourra ensuite être retirée au nouveau Point Info Jeunesse situé à la médiathèque de Frasne à partir du 1er septembre 2016. Lors du retrait de la carte, une photo d'identité sera nécessaire.

La carte donne accès à de nombreuses offres et réductions dans la région.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site: [http://www.jeunes-fc.com/carte\\_index.php](http://www.jeunes-fc.com/carte_index.php)

#### **Spectacle de la saison culturelle du conseil départemental:**

Le dernier spectacle aura lieu à la salle d'animation de Frasne le dimanche 1er mai à 18h.

**La Befana**, Cie Le colibri.

Jeune public à partir de 5 ans. Entrée gratuite, sans inscription

Tout a commencé il y a bien longtemps un soir d'hiver enneigé, lorsque dans le ciel sombre on aperçut une vieille femme volant sur un balai telle une sorcière, portant une bourse garnie et un gros sac...

A travers ce conte inspiré du folklore italien, la compagnie du Colibri vous invite à découvrir l'univers de la Befana, sorcière d'Italie.



#### **FÊTE DES MÈRES 2016:**

Le conseil municipal a le plaisir d'inviter toutes les mamans au traditionnel repas de la fête des mères qui aura lieu le samedi 28 mai 2016 au centre d'accueil à partir de 20h.

Pour une bonne organisation, nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir confirmer leur présence avant le 20 mai au plus tard, en retournant le coupon réponse ci-dessous à la mairie ou en donnant réponse par mail à [yannikfabre@yahoo.fr](mailto:yannikfabre@yahoo.fr)



#### **Coupon-Réponse**

A retourner à la mairie avant le 20 mai dernier délai

Madame .....

- Participera au repas de la fête des mères
- Ne participera pas au repas de la fête des mères

## **Enquête CFD:**

Afin d'évaluer les actions menées par la communauté de communes au profit de la jeunesse et des seniors, une enquête est en cours de réalisation.

Blenda Mateus et Yannick Fabre vont passer chez les habitants afin de recueillir les réponses.

Vous pouvez également retrouver et compléter cette enquête en mairie ou le site internet de la commune [www.courvieres.fr](http://www.courvieres.fr)

La participation du plus grand nombre est souhaitable afin de mieux connaître les besoins, les attentes et les propositions de la population.



### **Traversée du village:**

Pour la sécurité de tous les villageois et afin d'éviter les nuisances nocturnes, il est demandé à chacun de respecter la vitesse lors de la traversée du village. Plusieurs plaintes sont parvenues en mairie sur ce sujet.

Des contrôles de vitesse organisés par la gendarmerie auront lieu régulièrement.

### **POUR DÉCLARER VOS REVENUS, PENSEZ INTERNET!**

La déclaration des revenus en ligne devient progressivement obligatoire. Cette année, vous êtes concernés si votre revenu fiscal de référence de 2014 est supérieur à 40 000€. Dès 2019 tous les contribuables devront déclarer leurs revenus en ligne.

Alors, n'attendez pas : déclarez dès maintenant vos revenus en ligne et profitez de nombreux avantages ! La déclaration en ligne c'est simple, rapide, sécurisé, souple et éco-responsable.

Quelques « clics » suffisent et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (31 mai minuit dans le Doubs)  
Rendez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



### **Permanences renseignements fibre optique à la mairie:**

Maxime Girard, partenaire exclusif du fournisseur d'accès Wibox, proposera des permanences en mairie afin de répondre aux questions des habitants et éventuellement souscrire les abonnements.

Ces permanences auront lieu dans la salle de réunion de la mairie les vendredis 13, 20 et 27 mai de 16h à 19h.

### **Association Sport et Loisirs:**

L'ASL souhaite rappeler qu'elle propose à la population la location de tables et de bancs.

Le coût est de 5€ par table (bancs compris) et un chèque de caution de 100€ sera obligatoirement demandé pour toutes locations.

Pour toute information à ce sujet, contactez Bernard Toudic 06.27.63.65.55